RCS : LA ROCHE SUR YON
Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01048
Numéro SIREN : 804 613 156
Nom ou dénomination : ABMC

Ce dépôt a été enregistré le 28/04/2023 sous le numéro de dépôt 4494

ABMC
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €
Siège social : Rue du Pontreau, ZA de l'Audouinière,
85130 ST MARTIN DES TILLEULS
804 613 156 RCS LA ROCHE SUR YON

Comptes annuels au 31 juillet 2022

(Exercice du 1er août 2021 au 31 juillet 2022)

Certifié conforme

La Présidente

Signature de M. Anthony BROSSET :

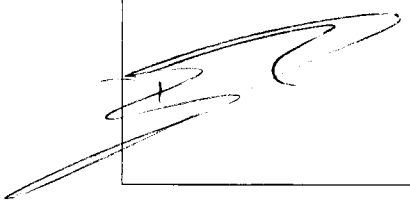

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABMC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12

Adresse de l'entreprise : ZA de l'Audouinière 85130 SAINT-MARTIN-DES-TILLEULS

Durée de l'exercice précédent* : 12

Numéro SIRET* : 8 0 4 6 1 3 1 5 6 0 0 0 2 0

Néant ☐ *

Exercice N clos le, 31/07/2022

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC	
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	4 591	AG 2 862	1 729
	Fonds commercial (1)	AH		AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	14 711	AO 3 913	10 797
	Constructions	AP		AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	232 818	AS 127 478	105 339
	Autres immobilisations corporelles	AT	166 195	AU 71 233	94 962
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU	15	CV	15
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	200	BE	200
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières*	BH		BI	
	TOTAL (II)	BJ	418 531	BK 205 487	213 044
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	22 887	BM	22 887
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP	6 699	BQ	6 699
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT		BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	337 000	BY	337 000
	Autres créances (3)	BZ	146 640	CA	146 640
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD		CE	
	Disponibilités	CF	128 659	CG	128 659
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	23 930	CI	23 930
	TOTAL (III)	CJ	665 816	CK	665 816
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 084 348	1A 205 487	878 861

Renvois : (1) Dont droit au bail : | (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** DGFiP **N° 2051 2022**

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS ABMC — Néant ☐ *

			Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 5 000)	DA	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	110 256
	Report à nouveau	DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	95 725
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	211 482
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	229 936
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	254 972
	Dettes fiscales et sociales	DY	173 735
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	8 734
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	667 378
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	878 861

RENVOIS			
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B	
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D	
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	498 136
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABMC — Néant ☐ *

			Exercice N				
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	27 836	FB		FC	27 836
	Production vendue : biens *	FD	252	FE		FF	252
	Production vendue : services *	FG	1 912 956	FH		FI	1 912 956
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 941 045	FK		FL	1 941 045
	Production stockée*					FM	711
	Production immobilisée*					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	12 932
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	71 608
	Autres produits (1) (11)					FQ	1 248
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	2 027 544
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	27 836
	Variation de stock (marchandises)*					FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	696 848
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(7 900)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	640 251
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	17 293
	Salaires et traitements*					FY	338 223
	Charges sociales (10)					FZ	147 672
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux amortissements*					GA	38 004
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : dotations aux provisions*					GB	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	224
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 898 454
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	129 090
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	808
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
	Total des produits financiers (V)					GP	808
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3 221
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
	Total des charges financières (VI)					GU	3 221
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(2 413)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	126 676

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)**

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise SAS ABMC — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	99 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	99 000
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	16 434
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	84 893
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	101 327
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(2 327)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ	
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	28 623
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	2 127 352
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	2 031 627
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	95 725

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci dessous)	1G	
(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	90 800
	– Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	71 608
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) **A5**		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	

(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives **A6**		obligatoires **A9**		
		Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite **A8**		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Pénalités, amendes fiscales et pénales	175	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	84 893	
Produits des cessions d'éléments d'actif		99 000
Rappel Urssaf	16 259	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS ABMC

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/07/2022, dont le total est de 878 861 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 95 726 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/08/2021 au 31/07/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/07/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
* Agencements et aménagements des terrains : 10 à 20 ans

* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
* Agencements et aménagements des installations : 10 à 15 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de transports : 3 à 5 ans
* Matériel de bureau : 3 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 632	1 960		4 592
Immobilisations incorporelles	**2 632**	**1 960**		**4 592**
- Terrains	14 711			14 711
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	162 585	124 906	54 673	232 818
- Instal.générales, agencements aménagements divers	87 986	15 526		103 512
- Matériel de transport	50 886	39 006	35 206	54 686
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 114	3 884		7 998
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**320 281**	**183 323**	**89 879**	**413 725**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés	200			200
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	**215**			**215**
ACTIF IMMOBILISE	**323 128**	**185 283**	**89 879**	**418 532**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 960	183 323		185 283
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	**1 960**	**183 323**		**185 283**
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		89 879		89 879
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		**89 879**		**89 879**

Amortissements des immobilisations

- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 632	230		2 862
Immobilisations incorporelles	**2 632**	**230**		**2 862**
- Terrains	3 142	771		3 913
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	108 829	23 615	4 965	127 478
- Instal.générales, agencements aménagements divers	23 951	6 702		30 653
- Matériel de transport	29 800	6 405	20	36 186
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 114	281		4 395
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**169 836**	**37 774**	**4 985**	**202 625**
ACTIF IMMOBILISE	**172 467**	**38 004**	**4 985**	**205 487**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 507 571 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	337 001	337 001	
Autres	146 641	146 641	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	23 930	23 930	
Total	**507 571**	**507 571**	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	9 986
Organ.sociaux produits à recevoir	896
Associés intérêts courus	808
Total	**11 690**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 000,00 € décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 10,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 667 379 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à un an au plus	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	229 936	60 694	149 006	20 237
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	254 973	254 973		
Dettes fiscales et sociales	173 735	173 735		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	8 734	8 734		
Produits constatés d'avance				
Total	**667 379**	**498 137**	**149 006**	**20 237**
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	70 310			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	37 966			
(**) Dont envers les associés				

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	46 089
Personnel charges à payer	7 650
Organ.sociaux charges à payer	27 628
Taxe apprentissage	1 023
Clients rrr à accorder	8 734
Total	**91 125**

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Charges constatées d avance	23 930		
Total	**23 930**		

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	499 194
Engagements de crédit-bail immobilier	
Intérêts hors bilan	*11 387*
Solde emprunt de 14 k€ à recevoir	*5 190*
Contrat Crédit Bail signé au 31/07/2022	*37 800*
Emprunt Cm 40 k€ garanti nantissement Fds de commerce	*33 220*
Autres engagements donnés	87 597
Total	**586 791**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	33 220

Autres informations

Engagements reçus

	Montant €
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Solde emprunt de 14 k€ à recevoir	*5 190*
Contrat Crédit Bail signé au 31/07/2022	*37 800*
Autres engagements reçus	42 990
Total	**42 990**
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			249 500	255 024	504 524
Cumul exercices antérieurs			33 646	28 391	62 037
Dotations de l'exercice			60 426	43 242	103 668
Amortissements			94 072	71 633	165 705
Cumul exercices antérieurs			81 266	49 323	130 589
Exercice			60 722	44 884	105 607
Redevances payées			141 988	94 208	236 196
A un an au plus			63 692	51 675	115 367
A plus d'un an et cinq ans au plus			173 502	74 019	247 521
A plus de cinq ans			13 235		13 235
Redevances restant à payer			250 429	125 694	376 123
A un an au plus				19 447	19 447
A plus d'un an et cinq ans au plus			2 397	100 157	102 554
A plus de cinq ans			1 070		1 070
Valeur résiduelle			1	1	2
Montant pris en charge dans l'exercice					

ABMC
Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros
Siège social : Rue du Pontreau, ZA de l'Audouinière, 85
130 ST MARTIN DES TILLEULS
804 613 156 RCS LA ROCHE SUR YON

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 27 JANVIER 2023

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JUILLET 2022

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2022 s'élevant à 95 725,81 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 95 725,81 €

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 205 982,46 €.

Conformément à la loi, l'associée unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente

La Société FIBROSSIM
Représentée par M. Anthony BROSSET

